

### ► Objectif

Apporter des conseils personnalisés répondant aux besoins des artisans dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux et administratifs.

### ► Bénéficiaires

Tout artisan inscrit au répertoire des métiers.

### ► Prestation

La CMA vous oriente et vous conseille sur :

- l'environnement juridique :
  - › forme juridique, baux commerciaux, contentieux, ...
- le droit fiscal :
  - › les évolutions législatives et leurs conséquences pour votre entreprise,
  - › analyse et propositions.
- le statut social :
  - › l'évolution de la couverture sociale en fonction de votre statut de dirigeant.
- vos démarches administratives :
  - › urbanisme, installations classées ou soumises à autorisation, marchés publics,...

### ► Modalités

Sur rendez-vous, par téléphone et courriel.

### ► Références

Conseils permanents assurés tout au long de l'année par du personnel qualifié et formé.

### ► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Tél. : 05.34.09.88.00

Pour le Pays d'Olmes, Mirepoix et pour le Pays du Couserans : Sandra ROUGE

Courriel : [s.rouge@cm-ariège.fr](mailto:s.rouge@cm-ariège.fr)

Pour le Pays de Foix Haute Ariège et le Pays des Portes d'Ariège : Lionel BROTONS

Courriel : [l.brotons@cm-ariège.fr](mailto:l.brotons@cm-ariège.fr)



*Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat*

*Ariège*

**Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation**